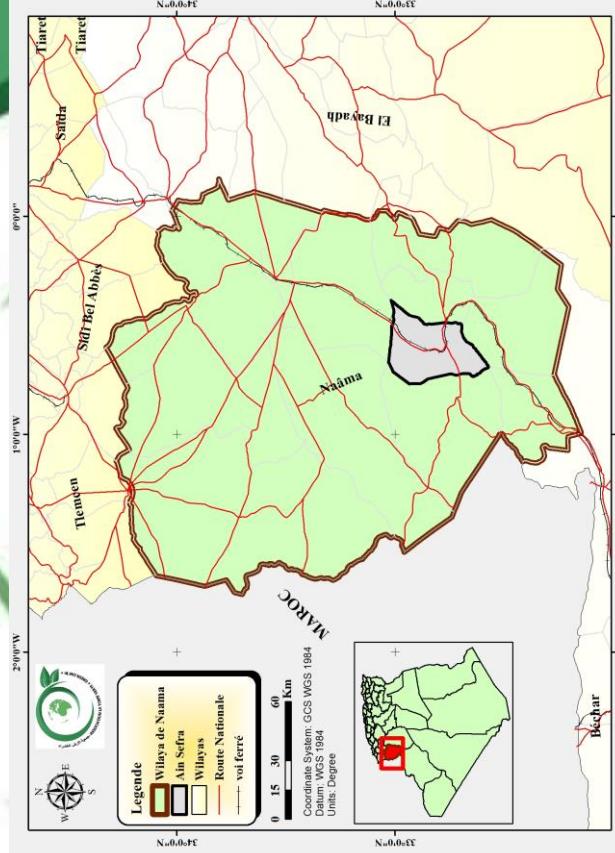


l'association a pour but essentiel : (Préciser les buts de l'association qui doivent être en rapport avec son objet et sa dénomination)

- Préservation du patrimoine local et des ressources naturelles
- Contribuer à l'amélioration de la situation environnementale et sociale
- Contribution, coopération et solidarité sociale pour le développement local
- Préserver l'environnement, l'environnement et la biodiversité.
- Protéger les ressources naturelles dans le cadre du développement durable
- Promouvoir les droits de l'homme



Association « LA TERRE VERTE » Ain Sefra

L'association est dénommée « LA TERRE VERTE » Ain sefra : L'association est à caractère de l'environnement et le moyen de subsistance (environnemental et humanitaire), les membres fondateurs et adhérents de l'association mettent en commun bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans ce domaine. Toutefois, l'objet et le but de ses activités doivent s'inscrire dans l'intérêt général et ne pas être contraire aux constantes et aux valeurs nationales ainsi qu'à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux dispositions des lois et règlements en vigueur.



Le siège de l'Association est fixé à 76 logement évolutive Ain sefra Naama
Sous réserve des autres conditions prévues par la législation en vigueur, il ne peut être transféré que par décision de l'assemblée générale

L'association dispose de la personnalité morale et la capacité civile et exerce ses activités sur la commune d'Ain sefra - Naama (L'ensemble du territoire national/inter wilayas)

L'association est composée de membres fondateurs, d'adhérents et de membres d'honneur Sous réserve des dispositions requises par la législation en vigueur, la qualité de membre d'honneur est conférée par délibération de l'assemblée générale sur proposition du bureau de l'association.

Principales Offres

Toute adhésion est formulée par une demande écrite, signée par le postulant et acceptée par le bureau de l'association, La qualité d'adhérant est attestée par la délivrance d'une carte.

: L'association est dirigée par « un bureau », composé de 09 membres

- Président - Secrétaire général - Trésorier adjoint
- Premier vice-président - Rédacteur général adjoint
- - Deuxième adjoint - Secrétaire des finances

Contactez-nous

Association « la terre verte »
Ain sefra Naama 76 logement
0668403683/0655369634
terreverte45@hotmail.com

<https://www.facebook.com/Association-Green-Earth-856882834467877/>